

NESLE

ACTUS #9

MAI 2023

BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE NESLE



DANS CE NUMÉRO >

le château de Nesle avant 1914

Histoire du Château de Nesle

Le mot de la Déléguée au Commerce	page 2	pages 8-9 Urbanisme & Travaux
Toutes les infos utiles	page 3	pages 10-11 Projet de la Maison des Solidarités
Zoom sur le budget	page 4	pages 12-13 Rétrospective festive
Nouveaux services	page 5	page 14 Vie scolaire
Le coin des commerçants	page 6	page 15 La Culture et vous
Les hébergements neslois	page 7	page 16 Retour sur les Nuits Celtiques

Situé dans la partie occidentale de la ville, le château était une citadelle. Outre l'enceinte des murailles de la ville flanquées de tours, il avait son enceinte particulière. Les fossés du château rejoignaient ceux de la ville. Au siège de juin 1472, les Bourguignons avaient ruiné totalement le château ne laissant debout que la chapelle qui datait du XIII^e siècle.



le château après la Grande guerre

Charles de Sainte-Maure, comte de Nesle, le fit rebâtir quelque temps après, mais sur un plan restreint. Puis Louis-Charles de Mailly, marquis de Nesle en 1666, entreprit de relever l'habitation seigneuriale.

La bâtisse était en forme d'équerre, comprenant un large pavillon avec étage, surmonté d'un toit et d'un beffroi en charpente. En retour, un bâtiment était relié à la chapelle où l'on pouvait arriver du château par une galerie. La porte principale et les deux grilles latérales, séparées par les logements des gardes formaient une triple et majestueuse entrée ouvrant sur un terre-plein situé en face du grand portail de la Collégiale.

Du côté du levant, c'est-à-dire la cour d'honneur qui s'étendait devant le corps du logis, il était limité à droite par la chapelle et la galerie et à gauche par une

terrasse plantée de marronniers qui dominait le cours de la rivière de toute la hauteur des murailles (celles-ci sont aujourd'hui les seuls vestiges du château des Marquis de Nesle).

Au nord, se trouvaient les écuries, le potager, la basse-cour et les granges du château. À l'ouest, un parc de grande étendue était fermé par les fortifications et par l'Ingon qui longeait tout le côté méridional de l'enclos. À l'intérieur, l'une des pièces les plus curieuses était la Galerie des Cerfs, où l'on voyait un grand nombre de têtes de cerfs avec la désignation du lieu et de l'année de leur prise dans les forêts du marquisat. Malheureusement les restes de la maison seigneuriale de Nesle disparurent totalement en même temps que la Collégiale en 1918.

AMÉLIE CATHALA

LE MOT DE VOTRE DÉLÉGUÉE MUNICIPALE



Chères Nesloises, chers Neslois,

Comme à chaque parution de **NESLE ACTUS**, le journal municipal souhaite faire le portrait d'un élu. C'est donc à mon tour de me présenter... Je suis native de Nesle et j'ai toujours habité le quartier Saint Léonard. Je travaille comme consultante mobilité. J'accompagne des personnes en mutation professionnelle, généralement d'origine étrangère dans leurs démarches administratives et suis également responsable administrative dans un cabinet de conseil en immobilier logistique à Nesle.

Je suis mariée à Loïc Cathala, sapeur-pompier volontaire au Centre de Secours de Nesle et Président de l'amicale des sapeurs-pompiers. Nous sommes parents de deux petits garçons : Jules 6 ans et Louis 2 ans. J'ai été élue conseillère municipale lors des dernières élections sur la liste de Frédéric Demule. Depuis la fin de l'année 2022, j'ai pris le relais de Madame Fatima El Hadrifi pour la délégation aux relations entreprises, commerçants, artisans, professions libérales. Après deux années et demie au sein du conseil municipal, j'avais envie de

m'investir un peu plus et c'est donc avec enthousiasme que j'assure cette nouvelle fonction. Dans ce cadre, j'ai remis un questionnaire aux commerçants afin de connaître leurs attentes. Je suis également en relation avec les porteurs de projets. Je les accompagne et je vois à quel niveau la municipalité peut apporter son soutien.

Je participe également aux commissions festivités, sports et jeunesse et à la commission communication-rédaction du bulletin municipal. Depuis 2020, j'ai découvert le rôle d'un élu communal. Je suis ravie de

travailler avec une équipe municipale qui a pour même objectif, être au service et à l'écoute des Nesloises et Neslois.

Je vous souhaite à toutes et à tous, un bel été et je suis à votre disposition. N'hésitez pas à me contacter : amelie.cathala@ville-nesle.fr

Amélie CATHALA

Déleguée municipale aux relations entreprises, artisans, commerçants et professions libérales

EDITO

À l'aube des congés d'été, la municipalité souhaite bon courage à tous les élèves et étudiants dans la réussite de leurs examens et de bonnes vacances à toutes les Nesloises et Neslois !

L'équipe municipale.



MA MAIRIE EN POCHE

La mairie reste toujours plus proche de vous. Nous vous rappelons que vous pouvez installer l'application **Ma Mairie en poche** sur vos téléphones portables. Celle-ci vous permet d'avoir accès en temps réel par une notifica-

tion à des informations urgentes ou importantes de la commune. Vous pouvez également signaler un événement, un dysfonctionnement, un problème dans votre rue, quartier... même pendant les heures de fermeture de la mairie.

QR codes pour télécharger l'appli :



SOUS ANDROID



SOUS APPLE

La liste « Ensemble pour les enjeux de demain » n'ayant pas souhaité s'exprimer dans ce bulletin municipal, nous avons optimisé l'espace qui lui est habituellement réservé par la publication d'un article supplémentaire.

PERMANENCES DU MAIRE

Monsieur le maire, ou un de ses adjoints, assurera des permanences sans rendez-vous en Mairie de 18h00 à 19h00 les :

■ lundi 15 mai ■ lundi 5 juin ■ lundi 19 juin ■ lundi 3 juillet ■ lundi 4 septembre ■ lundi 18 septembre

UNE VISITE MINISTÉRIELLE

Crédit photo : Romaric LEURS, Le Journal de Ham



Le vendredi 21 avril dernier, Bruno Lemaire, ministre de l'économie et des finances, ainsi que Christophe Béchu, ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, se sont rendus à Nesle afin d'inaugurer l'extension du site industriel Innovafeed. Ce dernier est leader de la production d'ingrédients durables à base d'insectes (*Hermetia illucens*) pour la

nutrition animale et végétale. Les deux ministres ont été accueillis par les élus notamment le maire-conseiller départemental Frédéric Demule, le président de la Communauté de communes José Rioja mais aussi par les dirigeants du groupe Innovafeed dont le président Clément Ray et la directrice générale Aude Guo.

Rappelons que le site est vertueux pour l'environnement, puisqu'il a été conçu sur un modèle d'économie circulaire et de symbiose industrielle avec ses partenaires voisins : Tereos, où elle récupère les résidus de céréales pour nourrir ses insectes ; et Kogeban, utilisée pour maintenir la bonne température grâce à la centrale de cogénération biomasse.



100 ANS, ÇA SE FÊTE !

Bon anniversaire Madame Gierczak ! Née le 30 mars 1923 à Mesnil-Saint-Nicaise, Suzanne Carlier est l'aînée de 11 frères et sœurs dont elle s'est occupée. Elle a travaillé dans l'entreprise de son père avant son mariage avec Joseph Gierczak le 4 août 1945. Ils ont eu 3 enfants : Blanche, Christiane et Jean-Claude, 3 petits-fils et 5 arrière petits-enfants.

Partie à Amiens, elle revient finalement à Mesnil-Saint-Nicaise avec sa famille dont elle s'occupe tout en travaillant. Elle s'installe ensuite à l'EHPAD de Nesle en avril 2016.

Le samedi 1^{er} avril, c'est entourée des membres de sa famille, des résidents, du personnel de l'Ehpad, du Maire de Mesnil-Saint-Nicaise et de deux adjointes de la commune, Martine Dupont et Stéphanie Coulon, que Madame Gierczak a soufflé ses 100 bougies et a eu le plaisir de recevoir une attention de la part de la ville, mais elle n'a pas souhaité être prise en photo...

INFOS UTILES

- Vous pouvez rencontrer les **adjoints** sur rendez-vous en contactant le standard de la Mairie au 03 22 88 49 70
- Pour paraître dans la rubrique **état civil**, vous pouvez nous contacter par mail : etatscivil@ville-nesle.fr
- Vous pouvez prendre contact avec la **police municipale** par mail : police@ville-nesle.fr
- Pour connaître la **pharmacie de garde** contactez le 32 37
- Pour connaître les dates de permanences du **Centre Communal d'Action Sociale**, contactez le 03 22 88 49 75

ZOOM SUR LE BUDGET 2023

DÉPENSES, RECETTES & PROJETS

■ UN MOT SUR LE BUDGET 2022 :

Avant le vote du budget primitif pour l'année 2023, le compte administratif de l'année 2022 a été présenté et voté le jeudi 6 avril dernier. L'exercice budgétaire 2022 s'est clôturé avec un excédent de fonctionnement de 1.258.191,05 €. Par ailleurs, l'an dernier, la commune a investi pour 1.639.035,76 € et la dette a diminué de 129.015,34 € pour s'établir à 717.490,11 €.

■ LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2023 :

Le budget primitif pour l'année 2023 a été voté à l'unanimité le jeudi 6 avril dernier. Il s'équilibre à 10.557.386,56 €. Il est à préciser que **le budget 2023 est effectué sans hausse des taux communaux sur les impôts** des ménages et des entreprises. (Notons que les bases foncières seront revalorisées de 7,1 % cette année sur décision de l'Etat).

DÉPENSES		RECETTES		
Fonctionnement 7.959.277,90 €	Investissement 2.598.108,66 €	Dotations et subventions 1.529.390,39 €	Fiscalité 1.315.099,00 €	Autofinancement et autres 7.712.897,17 €
Dépenses nécessaires au fonctionnement courant et récurrent de la commune : activités des services, actions sociales, activités scolaires et périscolaires, soutien aux associations, entretien des bâtiments communaux, entretien des espaces verts et des voiries, achat d'énergie (eau, électricité...), salaires des agents...	Dépenses nécessaires à la construction, l'amélioration, la valorisation du patrimoine communal (modernisation des équipements, travaux de voirie, acquisition de matériels, de mobiliers, de véhicules...)	Dotations : recettes versées par l'État. Subventions : recettes qui proviennent de nos partenaires (l'Europe, la région Hauts-de-France, le département de la Somme, la Communauté de Communes de l'Est de la Somme) pour accompagner les actions menées par la municipalité.	Recettes des différentes taxes : taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe foncière sur les propriétés non bâties, taxe d'habitation sur les résidences secondaires, cotisation foncière des entreprises, taxe sur les pylones électriques...	Excédent cumulé des budgets précédents (Fonds de roulement), immobilisations financières, ventes diverses, concessions cimetières, redevance d'occupation du domaine public, revenus des locations...

■ PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS VOTÉS POUR L'ANNÉE 2023 :

• Démolition du commerce Minard et d'une partie de la maison du docteur Fernet dans le cadre du projet de construction d'une Maison des Solidarités (plus d'informations pages 10-11)	265.000 €
• Effacement des réseaux (rue du faubourg Saint-Marcoult et rue des champs)	250.000 €
• Acquisitions foncières pour des projets futurs (maison de M. Martel, rue Saint-Nicolas - maison de M. Défossé, rue de la Vierge - terrain de M ^{me} Bertout, boulevard des Remparts...)	105.000 €
• Démolition de la maison de M. Martel (rue Saint Nicolas) et de M. Défossé (rue de la Vierge)	100.000 €
• Construction d'une voirie neuve rue Marie Curie	36.100 €
• Acquisition d'une machine à désherber à eau chaude	32.000 €
• Modernisation de l'éclairage public : LED et changement des candélabres rue Camille Gautier	26.000 €
• Modernisation de l'éclairage public : LED route de Ham, boulevard Pasteur et avenue Foch	26.000 €
• Construction d'une nouvelle aire de jeux à l'école maternelle	25.000 €
• Rénovation du sol d'une salle de classe à l'école élémentaire	20.000 €
• Installation d'un système visiophone de sécurité à l'école maternelle	16.000 €
• Poursuite de la sécurisation et de la mise aux normes de passages piétons	15.700 €
• Achat de nouvelles illuminations de Noël	15.000 €
• Réfection de trottoirs pour les rues Charles de Gaulle et Georges Rémy	15.000 €
• Modernisation de l'adressage en prévision de l'arrivée de la fibre en juin 2024	12.000 €
• Réalisation d'une fresque sur le garde-corps de l'école élémentaire	8.600 €
• Achat de bancs et poubelles	6.000 €

NOUVEAUX SERVICES

ACCUEIL DE JOUR POUR LES PERSONNES ÂGÉES

Grâce à l'accueil de jour, les personnes vivant à domicile et présentant une maladie d'Alzheimer ou apparentée, peuvent être accueillies dans un espace adapté, chaleureux et sécurisé, ce qui est un soulagement dans la vie quotidienne pour les aidants. Une équipe pluridisciplinaire de professionnels permet une prise en charge adaptée aux besoins de la personne avec pour objectifs :

- d'éviter la désocialisation, l'épuisement des aidants et de l'aidé
- d'adapter la prise en charge à l'évolution de la maladie
- de faciliter la vie au domicile
- de lutter contre la perte d'autonomie

Ainsi, lors de leur visite le mardi 18 avril, Mesdames Dupont et Coulon, adjointes, ont pu assister à une partie de la journée à l'accueil de jour. Madame Parmentier, professionnelle en charge de la journée, a accueilli les 4 personnes du jour à 9h45, puis à 10h ont débuté les activités collectives (lecture de la presse, et préparation du goûter : une tarte noisettes et abricots qui sera dégustée à 16h00), à 11h45 préparation de la table du déjeuner, 12h repas et aide aux tâches quotidiennes, 14h reprise des activités collectives (jeux de société, chants, sorties, jardinage, stimulation cognitive) pour un retour à la maison à 16h30.

D o u z e
personnes
peuvent être
accueillies / accueil
payant / APA et aides
possibles.

Les accueils se font à Athies le mercredi, à Ham le lundi et le jeudi et à Nesle le mardi et le vendredi. Vous pouvez composer votre accueil selon vos besoins. N'hésitez pas à vous renseigner !



NESLE

Jessica PIPART

03 22 88 25 87



HAM

Céline Richard

03 23 81 40 08



ATHIES

Marie-Flore LARGNIER

03 22 85 61 44

PIÈCES D'IDENTITÉ



Suite à l'inauguration du dispositif le lundi 6 février en présence de Madame la Sous-préfète de l'arrondissement de Péronne, les demandes de passeports et de cartes d'identité ont débuté.

Aussi, vous devez prendre rendez-vous au 03 22 88 49 70 après avoir fait une pré-demande par internet sur le site :

www.ants.gouv.fr



NUMÉRIC'AID

Un nouveau service dédié à l'accompagnement au numérique pour les aînés de notre territoire va être mis en place gratuitement par l'ADMR.



Les conditions

- ▶ Vous résidez dans la Somme
- ▶ Vous êtes âgé(e) de 60 ans et +

Notre accompagnement

- ▶ **Équipement** : conseil et installation, ...
- ▶ **Lien avec vos proches** : apps, vidéos, messagerie, réseaux sociaux, ...
- ▶ **Internet** : navigation, sécurité, ...
- ▶ **Quotidien** : services publics, banques, démarches d'urgence, ...
- ▶ **Santé** : information, rendez-vous médicaux, téléconsultations, ...
- ▶ **Loisirs** : jeux, photos, visites virtuelles, ...

Un besoin ? Une demande ?
Notre équipe est à votre écoute

0 631 631 205
contact@numericaid.fr

avec le soutien de :







pour tous, toute la vie, partout

L'ADMR C'EST AUSSI :



Vous avez plus de 60 ans, vous résidez dans la Somme et vous souhaitez être accompagné à votre domicile sur le numérique ? Numéric'Aid est fait pour vous. Vous pouvez obtenir un accompagnement ponctuel (démarche en ligne auprès d'un service public, d'un professionnel de santé...) ou suivre un parcours découverte selon vos envies et besoins : maîtriser votre équipement, utiliser internet, découvrir les démarches administratives et du quotidien, l'e-santé ('Mon espace santé', prendre rendez-vous avec un professionnel en ligne...), et développer le lien social et culturel (communiquer avec la famille, accéder aux visites virtuelles de lieux culturels...).

Un besoin ? Une demande ?
Un numéro : 0 631 631 205
ou contact@numericaid.fr

LE COIN DES COMMERÇANTS

FINEST FOOD

Finest Food, grossiste alimentaire pour particuliers et professionnels, est une jeune société installée récemment sur Nesle, rue Charles de Gaulle, dans les locaux de l'ancienne gendarmerie. Finest Food se décline en deux structures :

- Finest Food Truck, concept de restauration rapide mobile se déplaçant principalement sur le secteur Avre Luce, Moreuil, Montdidier, Hangest en Santerre...
- Finest Food c'est aussi un grossiste alimentaire spécialisé dans les produits snackings d'origine belge, sauces, viandes, épicerie salée...



Finest Food s'adresse à différents publics : les professionnels de la restauration rapide, de la restauration, mais également aux cantines scolaires, centres de loisirs, organisateurs de foires et salons, et aussi aux particuliers et aux associations dans le cadre d'organisation d'événements spéciaux.

Vous pouvez retrouver les produits Finest Food sur leur page internet

www.finest-food.fr

ou les contacter via l'adresse contact.finestfood@gmail.com

CHEZ BERNARD

En janvier 2023, un nouveau commerçant est arrivé au 19 place du Général Leclerc, "Chez Bernard". Après avoir travaillé durant plusieurs décennies dans la restauration, ce professionnel de la cuisine propose des plats préparés à emporter.

Chaque début de semaine, le cuisinier présente les menus de la semaine sur sa page facebook "Chez Bernard". Au menu : des plats traditionnels comme la carbonnade flamande, le coq au vin, la blanquette de veau, des

poissons, la tête de veau, sans oublier des hors-d'œuvre et des desserts. Bernard propose également des plateaux repas pour les entreprises. Dans sa boutique, un micro-onde est à la disposition des clients qui souhaitent pouvoir manger sur place. Si vous souhaitez vous régaler avec de bons produits, n'hésitez pas !

Le magasin est ouvert du mardi au vendredi de 10h à 13h puis de 16h à 19h et le samedi de 10h à 13h.



ALLIANZ, UNE NOUVELLE AGENCE D'ASSURANCES

Alberto Rodriguez, agent d'assurances, s'est installé au 33 place du Général Leclerc depuis janvier 2023. Cette équipe de cinq personnes accompagne sa clientèle "à l'ancienne" de la souscription à la gestion des sinistres, comme l'explique M. Rodriguez qui, grâce à cette installation sur notre ville, est ravi d'être au plus proche de ses clients.

Le cabinet est spécialisé dans l'assurance des professionnels, particulièrement les agriculteurs mais Alberto Rodriguez espère développer le marché du particulier sur le secteur de Nesle.

Le cabinet est ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h et sur rendez-vous le samedi.



HÉBERGEMENTS NESLOIS

AU CHARDON BLEU



En juillet 2020, Marion Happe a repris la structure d'hébergement touristique que tenaient ses parents Alain et Marie-Line Happe. La jeune femme accueille ses hôtes dans une maison indépendante au 1 chemin

du Marronnier. Le gîte d'étape nommé 'Au relais du canal à grand gabarit' est composé de trois chambres spacieuses pour 6 personnes avec une cuisine toute équipée. Il est accessible aux personnes handicapées.

Les 3 chambres d'hôtes 'Au Chardon bleu' ont la vue sur le jardin et bénéficient toutes d'une salle de bain privative. Les petits-déjeuners sont servis chez Marion qui propose pain frais et confitures maison. Une piscine chauffée couverte est ouverte d'avril à décembre. Les enfants peuvent profiter d'une aire de jeux.

Tél. : 06 74 64 03 14

auchardonbleu80@gmail.com



NID DOUILLET NESLOIS

Jean-Paul et Marie-Laurence Bonnement ont ouvert en janvier 2022, au 1^{er} rue du Hocquet, des locations à la nuitée. Ce sont 2 logements confortables et lumineux. Situé à 200 m du centre-ville, le logement au 1^{er} étage comprend un appartement de 45m² pour 2 à 4 personnes. Au rez-de-chaussée, c'est un studio meublé de 25m² pouvant accueillir deux personnes.

Tél. : 07 86 61 40 53

niddouillet@orange.fr



LA MAISON NESLOISE

Justine Meglinky et Kamel Haflaoui ont ouvert depuis février 2023 dans une maison de 115m², un vaste logement avec 6 couchages labellisé Gîte de France trois épis en plein cœur de la ville, au 31 place du général Leclerc.

Ce logement est composé d'un jardin clos de 800m² sur l'arrière avec terrasse. Au rez-de-chaussée, une cuisine ouverte sur une grande pièce de vie, salon, salle de bain. A l'étage, 1 chambre avec TV et deux lits d'une personne, 1 suite parentale avec



salle d'eau et WC et un coin nuit avec 2 lits 90x200 avec TV.

Tél. : 06 10 89 27 30

location.nesle@gmail.com

LE GÎTE CATHERINE



Aline Sprysch a ouvert en février 2023, un gîte place du Général Leclerc, labellisé Gîte de France 2 épis et labellisé 3 étoiles avec Somme Tourisme. Il vient également d'obtenir le label Tourisme et Handicap. Cette référence tenait particulièrement à

cœur à la propriétaire des lieux. Les espaces sont donc spacieux, la cuisine aménagée est équipée d'un plan de travail réglable à hauteur d'un fauteuil roulant. Ce gîte de plain-pied de 82 m² est composé d'une cuisine, d'une salle à manger, d'un salon, de 2 chambres de 2 personnes et d'un coin nuit avec lits superposés, d'une salle d'eau, d'un wc. Une terrasse en bois est accessible par la salle à manger. Si ce site peut accueillir dans les meilleures conditions les personnes en situation de handicap, il accueille bien évidemment tout public.

Tél. : 06 03 25 46 11

deslitscates@gmail.com

L'ORANGERIE DE NESLE

L'Orangerie de Nesle est située au 2 avenue Clémenceau. En 2019, le propriétaire des lieux, Romain Tempez, a aménagé au-dessus des anciennes écuries un appartement loué à la nuitée. Cet appartement comprend 2 grandes chambres pour 2 personnes, une cuisine équipée avec séjour et coin salon, une salle de bain et wc. Le logement profite d'une vue sur le parc où se trouve l'un des plus vieux arbres de la ville. Les enfants peuvent également profiter du trampoline et des jeux installés à l'extérieur.

Tél. : 06 85 01 57 56

lorangeriedenesle@gmail.com

URBANISME & TRAVAUX

INFORMATIONS DIVERSES



• En 2023, la municipalité va continuer de moderniser et donc d'équiper les passages piétons aux normes PMR. Cela concernera la rue du faubourg Saint Nicolas et le centre-ville.

• À la suite d'une consultation des riverains, la rue des Poissonniers va

être très prochainement en circulation « sens unique » de la place de la République vers la rue du faubourg Saint Jacques. Les administrés seront informés de la date effective de cette nouvelle réglementation et un stationnement alterné sera étudié.

TRAVAUX RUE MARIE CURIE

Les travaux ont commencé au mois d'octobre 2022 par le remplacement de la conduite des eaux usées, travaux sous la maîtrise d'ouvrage de la Communauté de communes de l'Est de la Somme, faisant partie d'un gros programme qui concernait les rues Charles de Gaulle et Georges Rémy (voiries départementales) et rue Marie Curie (voirie communale) ayant pour but de déconnecter les eaux pluviales. À la suite de ces travaux conséquents, la chaussée et les trottoirs de la rue Marie Curie ont beaucoup souffert des passages des engins et compte tenu de la structure de la voirie, une réparation partielle n'était pas souhaitable.



Par conséquent, un accord a été conclu avec la Communauté de communes et l'entreprise qui a effectué les travaux de canalisations pour refaire à neuf la voirie et les trottoirs. Une participation moindre de la ville représentant un tiers du montant des travaux a été inscrite au budget pour un montant de 36.100 € TTC. Malgré les vicissitudes du chantier, celui-ci est enfin terminé.

ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX

L'arrivée de la fibre optique pour mi-2024 oblige, en l'absence de réseaux souterrains, *Somme Numérique* (organisme public ayant la compétence d'aménagement numérique du territoire) à utiliser soit les façades des immeubles ou les supports béton d'électricité (la pose du câble sur les supports métalliques est exclue).

C'est pourquoi en 2023, la municipalité va procéder à l'enfouissement des réseaux rue du faubourg Saint Marcoult et rue des Champs. Aussi, la rue du faubourg Saint Nicolas suivra en 2024. Ce programme va ainsi participer à l'amélioration du cadre de



vie avec la pose de candélabres équipés de Led. À noter que la *Fédération Départementale de l'Energie de la Somme* nous accompagne en nous apportant des aides financières importantes. Par conséquent, le reste à charge pour la commune en 2023 sera de 234.300 euros TTC.

ADRESSAGE (LOI DU 22 FÉVRIER 2022)

L'adressage est en cours d'actualisation et a déjà été évoqué dans un précédent bulletin. Néanmoins pour rappel, la pose de numéros d'habitation est obligatoire dans la mesure du possible de manière cohérente (certains administrés seront impactés par un changement de numéro). Les plaques de

numéros seront fournis par la ville, à charge pour les riverains de les poser et les entretenir (pose sur façade ou pilier de clôture), si problème contacter la mairie. Cet adressage est indispensable pour les opérateurs de la fibre optique et servira pour les secours et les administrations.



PROGRAMME ÉCLAIRAGE LED

En 2023, la municipalité va poursuivre le passage en luminaire Led de l'éclairage public, à savoir prochainement le boulevard Pasteur, l'avenue Foch et la route de Ham pour un coût de 26 000 euros. Par ailleurs, au cours du premier trimestre 2023, les rues Paul Fournier, Joseph Boutechoque, des Résistants, Blondel de Nesle et Léonce Leroy ont été équipées. Pour atteindre les 100% d'éclairage Led, il restera la rue Jean-Claude Magnier, le boulevard des Remparts et les rues qui vont faire l'objet dans l'avenir d'un enfouissement des réseaux.



CRÉATION DE 3 BUREAUX

Suite à la création du bureau pour les demandes de pièces d'identité et passeports, il était nécessaire de revoir la distribution des bureaux au sein de la mairie. De ce fait, la création de 3 bureaux s'imposait. La seule possibilité d'implantation était le 2^{ème} étage de la mairie. Ce 2^{ème} étage complètement nu a dû être repensé. Les travaux ont débuté début octobre 2022 et ont fini en mars 2023. Ils ont été effectués par le personnel technique en intermitte-
tence par rapport aux disponibilités humaines et besoins communaux.



Nous avons donc créé le bureau du responsable des 'Petites villes de demain', le bureau de la direction générale et le bureau de la comptable. Il était judicieux de mettre le bureau de la comptable à côté de celui de la direction générale en fonction du besoin entre les 2 services. L'ancien bureau de la direction générale est devenu le bureau des pièces d'identité et l'ancien bureau de la comptable est devenu une salle de réunion. Le montant des travaux (isolation-plâtrerie, faux-plafond en dalles, parquet bois, électricité, modification du chauffage et peinture) s'élève à 18.120.00€ TTC.

COUVERTURE DE LA COLLÉGIALE

La rénovation de la toiture de la collégiale a démarré courant octobre 2022. Ce sont 1.450 m² d'ardoises qui ont été remplacées en plusieurs étapes successives.

La réception des travaux est programmée le 16 mai 2023. Le marché s'est chiffré à 342.341€TTC. Le reste à charge

communal s'élève à 135.961€ après l'obtention d'une subvention de l'État « DETR » d'un montant de 57.149€, d'une subvention du Conseil départemental d'un montant de 76.379€, d'un fond de concours de la Communauté de communes d'un montant de 64.474€ et d'un remboursement de TVA d'un montant de 52.882€.



CRÉATION D'UNE MAISON

PRÉSENTATION DU PROJET

Depuis 14 ans, à la suite d'un sinistre, une partie du centre-ville de Nesle est détériorée et donc à restructurer et revaloriser. L'une des extrémités de la place du Général Leclerc est effectivement masquée par des palissades de chantiers et des maisons en ruine. Afin de redonner vie à cette place, la commune entreprend l'élaboration d'un projet considérable visant la création d'une Maison des Solidarités (espace de vie sociale), d'une salle pour les associations et l'aménagement d'un parc public.

Renforcer l'offre en équipements utiles à la communauté

Les principes d'aménagements proposés contribueront à redynamiser un secteur stratégique du centre-bourg en mettant à disposition de la population une offre nouvelle d'espaces publics et en apportant un service public autour d'un projet d'agrandissement et de rénovation de bâtis vacants, à savoir la réalisation d'une Maison des Solidarités et d'une salle pour les associations.

Ce lieu sera un élément incontournable du renforcement des liens sociaux et des solidarités en développant, à partir d'initiatives locales, des services et

activités à finalités sociales, culturelles, associatives et éducatives.

Participer à l'amélioration du cadre de vie

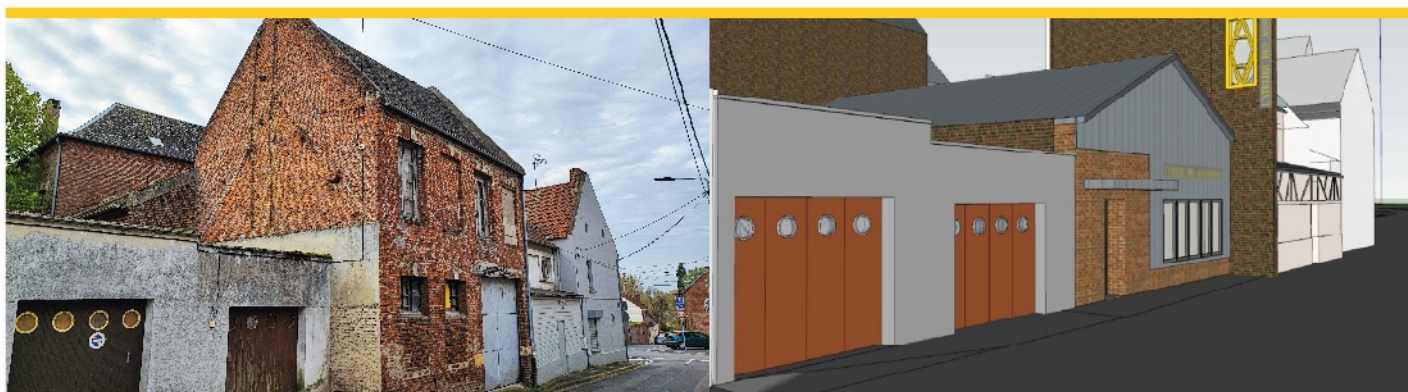
L'aménagement d'un parc intensifiera cette revitalisation en cœur de ville et contribuera également à l'amélioration du cadre de vie. Il sera un espace vert multifonctionnel : à la fois un lieu de détente et de promenade, un terrain de jeux, une aire de pique-nique, un espace de lecture en plein air. Il sera avant tout un lieu d'échanges, de discussions et de rencontres, un salon de verdure où les riverains viendront rompre l'isolement et renforcer les liens sociaux.



Aujourd'hui ▲

Vue de la place du Général Leclerc

Projet ▲



Aujourd'hui ▲

Vue salle des associations depuis la rue du sac

Projet ▲

DES SOLIDARITÉS



▲ Vues sur la placette depuis la place du Général Leclerc



Vue globale du projet ▲

PARLONS CHIFFRES

Ce projet, dans sa globalité, a un montant de dépenses estimés à 1.683.093,59 € HT (soit 2.019.712,31 € TTC). Au vu du montant des dépenses à engager, il est convenu de réaliser ce projet en 3 phases qui seront réparties comme suit :

- PHASE 1 > DERNIER TRIMESTRE 2023 (221.276,92 € HT)
la partie démolition et la réfection du pignon conservé
- PHASE 2 > 2024 (1.209.657,67 € HT)
la partie réhabilitation et construction du bâti
- PHASE 3 > 2025 (252.159,00 € HT)
l'aménagement du parc

Sur ce projet de revitalisation de cœur de ville, la commune souhaite être subventionnée à hauteur de 80% par les différents partenaires et assurera une participation minimale de 20% du montant total des travaux et frais de maîtrise d'œuvre.

La conception de ce projet architectural sera réalisée par l'agence Astelle Architecture basée à Péronne.

FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE

A l'aube des beaux jours, les agents du service « espaces verts » ont commencé à réaliser le fleurissement. Ce dernier est travaillé depuis de longues semaines. En effet, les jardiniers et la municipalité réfléchissent à une harmonie générale des plantations dans la commune.

C'est pourquoi, chaque année, le choix des couleurs et des espèces est fait en fonction de leur emplacement et des

recommandations du jury des « Villes et villages fleuris ».

C'est dans ce cadre que le fleurissement du parvis de la mairie a été complètement repensé cette année.

La municipalité remercie les employés communaux pour leur investissement et leur travail. Elle remercie également les habitants qui contribuent aussi à l'amélioration du cadre de vie.



RÉTROSPECTIVE FESTIVE

LES AÎNÉS RÉUNIS À LA NOUVELLE SCÈNE

Le dimanche 29 janvier, la municipalité a invité les aînés de la ville pour son traditionnel repas annuel. Le maire Frédéric Demule, entouré de ses adjoints et conseillers municipaux, a accueilli les séniors, pour la première fois à la Nouvelle Scène. Tous ont apprécié cette journée festive sous le signe d'Alice au pays des merveilles. Repas gastro-



Retrouvez le diaporama de cette journée en scannant ce QR Code :



ou inscrivez dans votre barre adresse internet

youtu.be/nal-ptRimyA
(sans les www.)



mique, musique et danse étaient au programme. Cette année encore, des jeunes du Centre social de l'Est de la Somme sont venus aider au service. Ce fut l'occasion pour les différentes générations de se rencontrer et de passer un agréable moment de partage et de convivialité. Le rendez-vous est pris pour l'année prochaine...



LA FOIRE D'OCULI

Comme le veut la tradition, la foire d'Oculi organisée par la municipalité s'est déroulée le 3^e dimanche de Carême. Fanny Totet, conseillère municipale déléguée aux fêtes est contente de cette journée : « Le temps s'est maintenu. Les exposants sont venus nombreux avec une très belle prestation de la part du chanteur Eddy Parker ». Quant à l'organisation



de la foire et de la brocante, ce sont les bénévoles de Solidari'Nesle qui ont géré cette animation. Les bénéfices profiteront au téléthon 2023.

Cette année, plus de 50 exposants (professionnels et particuliers) sont venus s'installer au centre de la ville. Le midi, les badauds ont profité de la restauration sur place et chez les restaurateurs de la commune. Le chanteur Eddy Parker a reçu un franc succès, tandis que le stand maquillage et la fête foraine ont été appréciés par les plus jeunes.



OLYMPIADES

Le mardi 4 avril dernier, plus de 50 résidents de 9 maisons de retraite du secteur ont participé aux "Olympiades inter-établissements". Il s'agit d'un événement annuel porté par le Groupe-ment de Coopération Sociale et Médico-sociale Centre de Picardie. Les résidents ont ainsi participé aux différentes animations sportives et ludiques proposées. Le maire et sa première adjointe se sont rendus sur place afin de les encourager.



FÊTES DE PÂQUES



Les enfants de 2 à 11 ans de la commune étaient nombreux à avoir répondu à l'invitation de la municipalité dans les allées de la Résidence du parc le samedi



8 avril pour Pâques. De nombreuses animations les attendaient. Ainsi, ils ont pu profiter d'un stand de maquillage, des jeux mis en place et organisés par les jeunes du Centre social de l'Est de la



Somme, du stand photos, de la présence de la mascotte Martin le lapin, du stand des réalisations des résidents de l'EHPAD, sans oublier la présence de la ferme pédagogique et de ses animaux : chèvres et chevreaux, lapins, veaux, coqs, canards, paons et agneaux ont fait le bonheur des petits et des grands. Les petits enquêteurs avaient également des énigmes à résoudre en suivant les indices disséminés dans le parc de la maison de retraite.



Enfants, adultes et résidents de l'EHPAD ont apprécié cette journée placée sous le signe du partage et des échanges intergénérationnels : des cartes, dessins et petits mots ont été offerts par les enfants aux aînés.

Cela leur permettait de trouver une phrase : *il y a quelque-chose qui cloche*. Un beau sachet de chocolats offert par Auchan et la Croix Rouge de Nesle leur était donné en échange de ce mot de passe. La journée s'est terminée par un goûter offert par la municipalité et l'EHPAD.



À VOS AGENDAS...

vendredi

23

JUIN

> Inauguration
de la fresque
et kermesse à l'école
élémentaire Les Nymphéas

dimanche

25

JUIN

> Fête de la
Saint Pierre et
brocante résa au
06 74 64 03 30

vendredi

14

JUILLET

> Festivités
du 14 juillet

vendredi

1^{er}

SEPTEMBRE

> Libération
de la ville
de Nesle

samedi

16

SEPTEMBRE

> Forum des
Associations

VIE SCOLAIRE

ÉCOLE MATERNELLE CLAUDE MONET

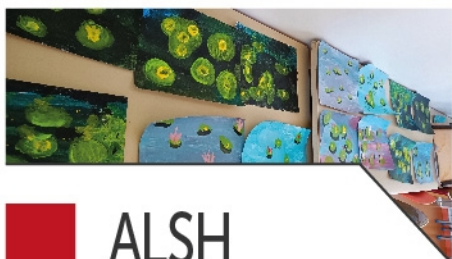
Les grandes sections de l'école Claude Monet ont eu le plaisir de présenter au public de la médiathèque de Nesle et à leurs parents, le travail réalisé autour des fruits et légumes dans le cadre de la semaine du goût.



Les élèves des 2 classes de grande section de maternelle se sont rendus avec leurs enseignantes le jeudi 13 avril à Ault et au Hourdel. L'occasion pour eux de ramasser coquillages et crustacés et de découvrir la côte picarde et la Baie de Somme.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE LES NYMPHÉAS

Les lundi 27 février, mardi 28 février et jeudi 2 mars, toutes les classes de l'école élémentaire de Nesle ont bénéficié d'une heure et demi d'intervention



artistique avec l'artiste Shanaël Art sur le thème de l'impressionnisme. Cette intervention entre dans le cadre du projet « Fresque », suite du projet de l'année précédente « Un nom pour l'école ». Shanaël a commencé début avril la mise en peinture des panneaux de béton présents dans la cour de récréation autour de l'œuvre de Claude Monet « Les Nymphéas ». Le nouveau nom de l'école y est également inscrit.

ALSH

L'Accueil de Loisirs Léo Lagrange sera ouvert durant les vacances d'été 2023 : au mois de juillet du 10 au 28 juillet et au mois d'août du 31 juillet au 25 août. Les inscriptions sont ouvertes à partir du 10 mai aux enfants scolarisés (de 2 ans ½ à 12 ans). Lors de ces temps d'accueils, nous proposons aux enfants des activités, des ateliers culinaires, des jeux, du chant, des sorties diverses (plage, accrobranche...). Durant les activités nous essayons de faire découvrir à vos enfants des nouveaux matériaux, de nouvelles techniques. La tarification se fait à la semaine et dépend de votre quotient

familial CAF (si vous bénéficiez de l'aide loisirs de la CAF, nous déduisons l'aide directement).

Pour cette période d'été, nous recherchons des animateurs ; si tu es très



LES TICKETS SPORTS

Pendant les vacances scolaires, la ville organise des animations gratuites pour les jeunes de 8 à 16 ans. Durant les vacances de février et Pâques, l'animateur de la ville Thomas Ansel et les bénévoles des différents clubs sportifs et ludiques ont accueilli les enfants qui apprécient toujours les activités proposées telles que la piscine, le tir-à-l'arc, la gym, le foot, le bricolage... Nous remercions tous les bénévoles qui donnent de leur temps pour faire connaître leur club aux plus jeunes. La prochaine opération "Tickets sports" aura lieu du 8 au 25 août.



motivé(e) pour travailler avec les enfants et en équipe, si tu as entre 16 ans¹ et 77 ans et même plus, tu peux déposer ta candidature à l'attention de Frédéric par mail à direction.nesle@leolagrange.org. Nous recrutons des personnes diplômées dans l'animation (BAFA, CAP Petite Enfance), nous recrutons également des personnes non diplômées (âge minimum 17 ans)².

¹ 16 ans (en formation BAFA)

² Nous sommes soumis à des quotas et nous ne pouvons prendre qu'une personne non diplômée par période.

LA CULTURE ET VOUS

LA MÉDIATHÈQUE GEORGES BRASSENS

Né de rencontres entre passionnés, « Live entre les livres » est un festival qui propose des concerts, ateliers et rencontres autour des musiques actuelles et de la scène locale dans des médiathèques des départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme.

Son objectif ? Créer la rencontre entre les publics et les artistes locaux, proposer des concerts sur des territoires dépourvus de lieux dédiés, animer les médiathèques pour valoriser leurs compétences musicales et entretenir le lien entre les médiathécaires, les publics et les artistes.

La médiathèque Georges Brassens vous donne donc rendez-vous :

Le vendredi 23 juin à 20h00
(entrée libre)

pour un concert de **KAWATARO**

Retrouvez sur scène Louis Aguilar (Louis Aguilar, Weekend Affair), Ludivine Vandenbroucke (Le Vertigo, l'Argousier) et Mélissa Vanauberg (Orange Dream).

Ils se sont réunis sous la houlette de Baptiste Legros (Yolande Bashing) pour réécrire et réadapter en musique des extraits littéraires par quelques partenaires de la région. Laissez ces 3 artistes talentueux vous chanter ces histoires, créées rien que pour vous. Pop et familial.



Le mercredi 21 juin

de 15h à 17h (sur inscription)
pour un atelier fabrication

d'instruments rigolos avec **TCHIKI PAM**. Passionné de musiques, accordéoniste, guitariste, bricoleur et collectionneur d'instruments originaux, il a toujours utilisé la musique comme outil pédagogique et propose aujourd'hui des ateliers autour de la chanson et de la musique sous toutes ses formes !

VISITE GOÛTER DU PETR

C'est avec le froid que les passionnés d'Art et d'Histoire se sont retrouvés à l'invitation



du PETR pour une balade urbaine dans Nesle le 28 janvier. La journée a débuté par une visite commentée de la Collégiale, un rappel historique de l'histoire du Château de Nesle et de la rue du sac puis a continué avec une balade dans la ville pour aller jusqu'à la chapelle sur les remparts et s'est terminée par un petit goûter. N'hésitez pas à consulter les pages du PETR pour connaître les prochaines manifestations sur internet : coeurdeshautsdefrance.fr ou facebook : PETR Coeur des Hauts de France.

FIN DE SAISON FESTIVE À LA NOUVELLE SCÈNE



Tout public

Mardi
23 mai
20h

4 à
16€

ORCHESTRE DE PICARDIE

Dirigé par Jchanna Malangré

LA LUMIÈRE - Musique symphonique
De Grazyna Bacewicz à Darius Milhaud
en passant par Mozart



Tout public

Vendredi
2 juin
dès 19h

4 à
16€

FÊTE DU CIRQUE

Les Pétards Mouillés / Cie Tourne au So.

Venez découvrir 3 entresorts dans un village
farain et sur scène un spectacle de danse et
jonglerie inspiré des mondes aquatiques

INFOS & RÉSERVATIONS

03 22 87 87 25

8 boulevard de l'avenir • NESLE

billetterie.nouvellescene@gmail.com



Retour sur...

LES NUITS CELTIQUES

■ À LA NOUVELLE SCÈNE LES 14 & 15 AVRIL 2023



Joane Mac Iver Quartet

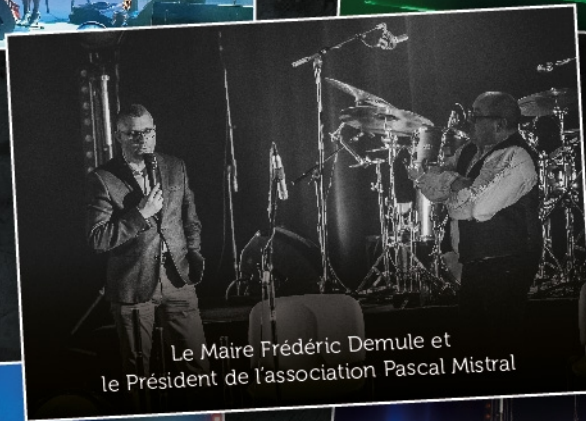


Craic Irish Dance

Lagan avec le Parrain
du Festival Davis Hopkins



Le Maire Frédéric Demule et
le Président de l'association Pascal Mistral



Gaviny



Les Nuits Celtiques tiennent à remercier chaleureusement les spectateurs revenus nombreux ainsi que l'ensemble des sponsors privés, les collectivités publiques dont la Communauté de communes au travers de son président et vice-président, le personnel de la Nouvelle Scène, et le partenaire privilégié la Mairie de Nesle. L'ensemble des bénévoles et les membres du bureau vous donnent dès à présent rendez-vous pour la prochaine édition en avril 2024...



Retrouvez le diaporama
de cette soirée celtique
en scannant ce QR Code :



ou inscrivez dans votre barre adresse internet
(sans les www.) : <https://youtu.be/q1aplrpORk>